

NOYON, UNE VILLE DÉCORÉE

LA RICHE HISTOIRE DE LA VILLE DE NOYON EST ÉMAILLÉE PAR DES ÉPISODES TRAGIQUES. INCENDIES ET COMBATS PROVOQUÈRENT DES DESTRUCTIONS QUI MODIFIÈRENT DURABLEMENT SON ORGANISATION URBAINE. LES DEUX GUERRES MONDIALES FURENT, À CE TITRE, PARTICULIÈREMENT MARQUANTES ET CONDUISIRENT LA RÉPUBLIQUE À HONORER LA VILLE MARTYRE ET SES COURAGEUX HABITANTS.

Remise de la Légion d'honneur à la Ville de Noyon, peinture de J.-P. Pinchon

LA LÉGION D'HONNEUR ET LA CROIX DE GUERRE 14/18

Courant avril 1920, le colonel de la subdivision militaire de Beauvais demanda au préfet de l'Oise que lui soit proposée une liste de localités du département pour lesquelles des distinctions pourraient être attribuées du fait de la guerre. Après avoir consulté les sous-préfets, le préfet de l'Oise répondit à la demande en justifiant ses propositions : « *S'il est difficile de faire un choix entre les différentes localités qui ont si cruellement souffert, j'estime que pour garder tout leur prix les distinctions du Gouvernement doivent être attribuées en tenant compte de la situation militaire de la commune, d'autre part du dévouement, du courage des populations et des municipalités qui les représentent* ».

Compte tenu de ces considérations, le préfet de l'Oise proposa le 17 mai 1920 que la Légion d'honneur soit décernée à Noyon et que la Croix de Guerre soit attribuée à Compiègne, Crépy-en-Valois, Lassigny, Tracy-le-Val, Tracy-le-Mont, Beauvais, Clermont, Creil, Saint-Just-en-Chaussée et Breteuil. De cette liste, cinq villes furent retenues. À cette date, seule la commune de Senlis s'était vue décerner la Croix de Guerre (décret du 3 novembre 1919). La remise officielle de cette décoration ayant été prévue pour le 10 juillet 1920, l'attribution de nouvelles distinctions dut se faire dans une certaine précipitation. C'est ainsi que dans la même journée furent décorées Senlis, Creil, Crépy-en-Valois, Compiègne, Noyon et Lassigny par André Lefèvre, ministre de la Guerre et le Maréchal Joffre. Les décisions ministérielles des nouvelles attributions furent signées du même jour pour une publication au Journal officiel le lendemain.

C'est ainsi que la croix de chevalier de la Légion d'honneur « *est conférée à la ville de Noyon, pour le motif suivant : Vieille cité historique, deux fois témoin du flux et du reflux des armées allemandes. Libérée après une dure occupation de près de trois années, au cours desquelles sa population supporta vaillamment les exactions de l'ennemi, est tombée à nouveau, en 1918, sous le joug de l'envahisseur qui la détruisit systématiquement lors de son recul définitif. A bien mérité de la patrie.* »

Curieusement, le décret signé du Président de la République Paul Deschanel ne mentionne pas l'attribution de la Croix de Guerre. Le « motif » justifiant l'attribution dut être considéré comme une citation. C'est ainsi que le coussin de la ville fut ensuite paré de la Croix de Guerre avec étoile d'argent.

LA CÉRÉMONIE DU 11 JUILLET 1920



Discours d'Ernest Noël lors de la cérémonie du 10 juillet 1920

La remise officielle de la Légion d'honneur à la ville de Noyon se tint au pied des ruines de l'hôtel de ville, symbole des importantes destructions subies pendant les quatre années de guerre. Les personnalités présentes se tenaient sur une estrade pour être visibles d'une foule importante. Les discours s'enchaînèrent : le préfet de l'Oise Pierre Linarès, le sénateur-maire de Noyon Ernest Noël, le sénateur de l'Hérault représentant le maire de Béziers (ville marraine de Noyon) Louis Lafferre, le ministre de la Guerre André Lefèvre, lequel épingla sur le coussin la décoration décernée à la ville. Puis, le Maréchal Joffre remit la Croix de Guerre à Victor Pinchon, président de la Société de secours aux blessés militaires (SSBM), à Mademoiselle Bry et à deux infirmières de la SSBM à Noyon, Mesdemoiselles Vever et Donnet.

Cette cérémonie fut immortalisée par plusieurs photographes mais aussi par le sculpteur Emile Pinchon qui la représenta sur l'un des panneaux sculptés du monument aux morts, puis par son frère le peintre Joseph-Porphyre Pinchon qui la peignit pour l'escalier de l'hôtel de ville.

Au lendemain de cette cérémonie, plusieurs villes de l'Oise demandèrent à être honorées elles-aussi. Une seconde liste fut établie, élargie aux villages. Près de trois décennies plus tard, Noyon fut de nouveau mis à l'honneur.

LA CROIX DE GUERRE 39/45

Faisant suite à une enquête lancée dans les départements le 26 avril 1948, le secrétaire d'Etat Max Lejeune signa le 11 novembre suivant le décret d'attribution de la Croix de Guerre 39/45 à la ville de Noyon avec la citation : « *Ville au passé glorieux à nouveau cruellement meurtrie par de nombreux bombardements aériens. A cependant lutté de toute sa volonté contre l'occupant, malgré les menaces et les déportations et a donné ainsi, une fois de plus, un magnifique exemple de courage et de patriotisme. 78 habitants déportés, 7 sont morts en déportation.* » Cette citation à l'ordre de la Division lui conféra le droit d'épingler une palme sur la décoration et mentionne « *Déjà citée au titre de la guerre 1914-1918* » levant l'ambiguïté concernant la précédente Croix de Guerre.

La remise de la Croix de Guerre 39/45 se déroula l'après-midi du dimanche 29 mai 1949, devant l'hôtel de ville, en présence des congressistes de l'UMRAC, du maire de Noyon Achille Granthomme, du sénateur Bouquerel, du préfet de l'Oise et du général Warabiot. Ce dernier dévoila une plaque place Cordouen en l'honneur du 1^{er} Bataillon de Chars de Combat, « *embryon de la glorieuse 2^e DB* ». L'orateur précisa que le commandant rescapé des combats de juin 1940, baptisa « Noyon » son char de commandement qui l'emmena d'Afrique du Nord à Strasbourg puis à Berchtesgaden. En fin de cérémonie furent inaugurées les rues du Général-Leclerc et du Général-de-Gaulle.

Si Noyon a reçu la Légion d'honneur à la suite de la Grande Guerre, Beauvais reçut la même décoration après le second conflit mondial. Les deux villes sont les seules du département de l'Oise à avoir été distinguées de la sorte par la Nation. ■

Jean-Yves Bonnard

Président de la Société historique, archéologique et scientifique de Noyon

www.societe-historique-noyon.fr